



## CONSENTEMENT À UNE VÉRIFICATION D'EMPÊCHEMENTS – SECTEUR VULNÉRABLE

Note : Les sections 1 à 3, 5 et 6 doivent être remplies en caractères d'imprimerie par le candidat

1. IDENTIFICATION DE L'ORGANISATION OU DE L'EMPLOYEUR		
Nom de l'organisation ou de l'employeur CPE BC L'Éveil de la nature		Téléphone 819-456-4447
Adresse (numéro, rue, bureau, ville, village ou municipalité) 11 Ch Raphaël, La Pêche, Qc		Code postal J0X2W0
2. IDENTIFICATION DU CANDIDAT		
Identification du candidat à partir d'au moins deux pièces d'identité, dont une avec photo		
Numéro de permis de conduire	Identification de la pièce Numéro :	Identification de la pièce Numéro :
Nom(s) (Si vous portez plus d'un nom de famille, veuillez inscrire vos noms dans leur ordre usuel)		
Prénom(s)	Date de naissance (aaaa-mm-jj)	Sexe M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>
Utilisez-vous ou avez-vous utilisé un autre nom que votre nom actuel ou avez-vous changé de nom depuis votre naissance ? oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Si oui, précisez :		
Adresse actuelle (numéro, rue, appartement, ville)		Code postal
Téléphone 1	Téléphone 2	Adresse courriel
Adresses précédentes (cinq dernières années si différentes de l'adresse actuelle)		
1.		
2.		
3.		
4.		
5.		
3. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		
Spécifiez l'emploi ou les fonctions à exercer.		Emploi rémunéré <input type="checkbox"/> Bénévole <input type="checkbox"/>
Spécifiez la clientèle visée.		
4. ATTESTATION DE L'IDENTITÉ DU CANDIDAT		
J'atteste avoir vérifié l'identité du candidat :		
Nom : Julie Sauvé		Date :
Signature :		

## 5. CONSENTEMENT À UNE ENQUÊTE SOCIALE

Je, soussigné(e), consens à ce qu'avant de demander une vérification de mes empêchements au corps de police, un représentant de l'organisation ou de l'employeur mène une enquête sociale. Cette enquête sociale consiste à effectuer des vérifications afin de s'assurer des bonnes mœurs et de ma réputation en utilisant l'ensemble des mesures et moyens permettant de vérifier et de valider la véracité et l'exactitude des références et des renseignements fournis.

\_\_\_\_\_  
Signature du candidat

\_\_\_\_\_  
Date (aaaa-mm-jj)

## 6. CONSENTEMENT À LA VÉRIFICATION D'EMPÊCHEMENTS

Je soussigné(e) consens à ce qu'un représentant du Service de la sécurité publique de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, situé au

**7, chemin Edelweiss, La Pêche (Qc) J0X 3G0, téléphone : 819-459-2422, sans frais : 1-877-459-2422,**

vérifie mes empêchements, c'est-à-dire toute déclaration de culpabilité ou toute mise en accusation encore pendante pour une infraction ou un acte criminel, de même que l'existence passée ou actuelle de tout comportement ou inconduite pouvant raisonnablement faire craindre que je puisse constituer un risque potentiel pour la sécurité physique ou morale des personnes vulnérables auprès de qui j'œuvre ou que je serai appelé à œuvrer. Sont également considérées comme des empêchements les infractions énumérées à l'annexe 2 de la *Loi sur le casier judiciaire*, même si celles-ci ont fait l'objet d'une suspension du casier judiciaire. Je consens également à ce que le représentant du corps de police fasse les vérifications à partir des bases de données qui lui sont accessibles et transmette les résultats selon la procédure suivante : s'il y a **absence d'empêchements**, le représentant du corps de police transmet les résultats directement à l'organisation ou à l'employeur ; s'il y a **présence d'empêchements**, les résultats me seront communiqués directement. Je serai invité(e) à me présenter au corps de police pour en prendre connaissance et pour me permettre d'être entendu(e) et, le cas échéant, de les faire modifier.

\_\_\_\_\_  
Signature du candidat

\_\_\_\_\_  
Date (aaaa-mm-jj)

L'organisation est assujettie à la *Charte des droits et libertés de la personne* (RLRQ, chapitre C-12), notamment les articles 18.2 et 20 citées ci-dessous, ainsi qu'à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1) ou à la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé* (RLRQ, chapitre P-39.1), et à la *Loi sur le casier judiciaire* (L.R.C. 1985, chapitre C-47).

**18.2. « Culpabilité à une infraction** Nul ne peut congédier, refuser d'embaucher ou autrement pénaliser dans le cadre de son emploi une personne du seul fait qu'elle a été déclarée coupable d'une infraction pénale ou criminelle, si cette infraction n'a aucun lien avec l'emploi ou si cette personne en a obtenu le pardon. » (Les termes « réhabilitation » et « pardon » ont été remplacés dans la *Loi sur le casier judiciaire* par l'expression « suspension du casier judiciaire ».)

**20. « Distinction fondée sur aptitudes non discriminatoire** Une distinction, exclusion ou préférence fondée sur les aptitudes ou qualités requises par un emploi, ou justifiée par le caractère charitable, philanthropique, religieux, politique ou éducatif d'une institution sans but lucratif ou qui est vouée exclusivement au bien-être d'un groupe ethnique est réputée non discriminatoire. »